

Réf : DOT.44/187 /24

Ain-Defla le : 10/06/2024

A_
Le chef du bureau d'étude
BERBARA SID AHMED
Ain-Defla

Objet : A/S maitrise d'œuvre aménagement
centre des transmissions Ain-Defla
Dernière mise en demeure

Il m'a été donné de constater que le dossier architectural et technique objet du contrat n° 68/2022 du 20/12/2022 et bon de commande n° 210835 du 11/01/2023 relatif à la réalisation des prestations de maitrise d'œuvre des travaux d'aménagement du centre des transmissions du chef-lieu de Ain-Defla n'est pas encore remis à mes services jusqu'à ce jour et le délai contractuel de Quinze (15) jours a été largement dépassé.

A cet effet, je vous mets en demeure pour la dernière fois pour achever ces études et remettre le dossier complet dans un délai de deux (02) jours.

Passé ce délai, je me verrai obligé de prendre les mesures nécessaires conformément à la réglementation en vigueur.

Mes salutations distinguées.


Le Directeur Opérationnel
Ain-Defla
Abdelkader BERROUANE